

# Strasbourg

## La nouvelle résidence « Lausanne »

*Inaugurée par Michel Pélissier, président de la Sonacotra, en présence de Fabienne Keller maire de Strasbourg et de Philippe Marland, préfet du Bas-Rhin, la nouvelle résidence sociale a connu par le passé des jours peu heureux.*

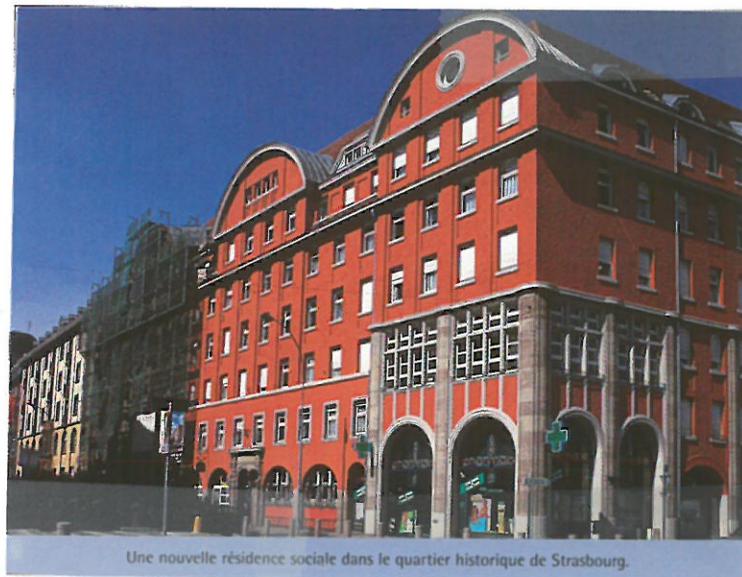
En 1902, le maire de l'époque demande à la Société Coopérative de Logement Populaire (SOCOLOPO) de construire un foyer pour reloger les ouvriers célibataires habitant des maisons vouées à la démolition. Ainsi naît le « foyer du célibataire ». Avant la réhabilitation, l'établissement se composait de 264 chambres de 7 m<sup>2</sup> sans confort sur 6 niveaux. Un seul robinet par étage et des douches au sous-sol.

En 1996, les différents partenaires institutionnels (DDASS, DDE, Conseil Général, Communauté Urbaine de Strasbourg, Ville de Strasbourg), réunis en comité de pilotage font appel à la Sonacotra pour la reprise du bâtiment. La réhabilitation s'est organisée en deux phases. Une première tranche de 93 logements en résidence sociale et 21 logements en hébergement d'urgence. Une deuxième tranche qui vient de démarrer aboutira à la création de 24 logements en locatifs (12 T2 de 42 m<sup>2</sup> et 12 T3 de 60 m<sup>2</sup>). Ces logements se complètent d'équipements communs (laverie et cafétéria) et techniques (ateliers de maintenance)

ainsi que des bureaux destinés aux partenaires sociaux.

### Un accompagnement social dynamique

Dès la reprise du foyer, un accompagnement social a été mis en place. Concernant la résidence sociale, il a été confié à l'association GALA sur financement du FSL. Les personnes candidates à l'entrée dans cette résidence s'inscrivent dans une démarche active de réinsertion et devraient au terme d'un délai maximum de deux ans trouver un logement pérenne. Concernant l'hébergement d'urgence, c'est à l'association l'Etage (spécialisée dans l'accueil et l'appui de jeunes en grandes difficultés) que cet accueil a été confié. Le financement est basé sur l'ALT (6 mois maximum de présence) et réparti entre l'Etat, le Conseil Général, la Communauté Urbaine de Strasbourg et la Ville. Par ailleurs, un poste d'assistante de gestion locative sociale (sur financement de la DDASS) a été créé en mai 2000. Toutes ces activités sont coordonnées



Une nouvelle résidence sociale dans le quartier historique de Strasbourg.

par la responsable d'établissement : Brigitte Bertel.

### A présent tout recommence

Lors de l'inauguration, Fabienne Keller, maire de Strasbourg, s'est réjouie du travail des associations qui sont intervenues, « un grand réseau sur

Strasbourg et le Bas-Rhin qui travaille dans une bonne synergie ».

Après une visite des lieux, elle a souligné « la qualité des investissements et des transformations qui ont été réalisés... dans le respect de l'ancien bâtiment, avec des aménagements modernes et confortables ».